

## PROCES-VERBAL

### DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 26 JUILLET 2013

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Vendredi 26 Juillet à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 Juillet 2013, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

#### Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Adjoints au Maire.

MM. PARODIN, VITALI, MARY, AMIDEI, Mme SUSINI, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRY-PISANI, MM. D'ORAZIO, FERRARA, SBRAGGIA, Conseillers Municipaux.

#### Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RISTERUCCI	à	M. le Maire
Mme PASQUALAGGI	à	M. DIGIACOMI
Mme PIMENOFF	à	M. LUCIANI
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
Mme JOLY	à	M. CASASOPRANA
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	M. TOMI
M. COMBARET	à	M. GABRELLI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme GUERRINI	à	M. FERRARA
M. LAUDATO	à	M. SBRAGGIA

#### Etaient absents :

Mme GUIDICELLI, Adjointe au Maire, M. BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	24
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

M. le Maire : « Merci. Il s'agit du dernier conseil municipal avant les vacances. Y-a-t-il des remarques ? »

M. Sbraggia : « Si vous me le permettez avant de commencer, je voudrais formuler trois remarques. La première concerne le PV de la dernière réunion. N'y figurent pas les interventions de messieurs Ferrara et Gabrielli sur la mise en place de la commission d'indemnisation concernant les commerçants autour de l'espace Campinchi. Le deuxième point concerne le support d'information que l'on trouve sur le site de la Ville au sujet de la présentation des élus. J'ai bien noté que vous avez réactualisé un certain nombre de données concernant les élus de votre majorité. On a bien vu que Madame Luciani n'avait plus la délégation culture et qu'elle disposait d'une délégation cadre de vie et qualité. Par contre les données concernant l'opposition municipale ne sont pas actualisées. »

M. le Maire : « Je réponds. Demain ce sera corrigé. Vous vous adresserez au Secrétariat Général qui fera les modifications ».

M. Sbraggia : « Pour le troisième point, nous demandons à ce que les rapports 8, 9, 10, 13, 16, 19, 20, 21, 22 et 24 ainsi que le 38 soient retirés puisque nous avons reçu les rapports hier et de manière très tardive. Nous n'avons pas pu travailler sereinement. Voilà la demande que nous formulons auprès de vous ».

M. le Maire : « Nous allons vérifier avec le secrétariat général. »

M. Sbraggia : « C'est daté du 24 juillet et nous l'avons reçu le 25. »

M. le Maire : « Tout a été distribué le 24. Pour les marchés, comme d'habitude, c'est après la CAO, le 23.»

M. Sbraggia : « Monsieur le Maire je n'ai pas compris votre réponse.»

M. le Maire : « C'est simple. Vous les avez reçus tous. Mais c'est toujours après la CAO.»

M. Sbraggia : « Vous êtes d'accord sur le fait que nous ne pourrions pas discuter si nous n'avons pas les rapports suffisamment tôt pour pouvoir en débattre.»

M. le Maire : « Vous avez toujours eu les rapports suffisamment tôt. L'administration vient de le dire. »

M. Sbraggia : « Suffisamment tôt c'est une question de point de vue.»

M. le Maire : « Non, vous les avez reçus à la bonne date.»

M. Sbraggia : « Oui, le 25, daté du 24, pour aujourd'hui, le 26. Il s'agit quand même de 15 rapports. »

M. le Maire : « Parlons de la date. Il n'y a pas le pilier, Mme Léna Maroselli. Quand avez-vous fait l'envoi ? »

M. Luciani : « Sur la forme, il n'y a pas à discuter. Par contre on peut parler du contenu. Il s'agit des marchés publics. Pour les entériner, il fallait que la commission se prononce. Elle

s'est prononcée le 23, on fait l'envoi le 24. On ne peut pas faire plus vite. Ça permet de gagner un mois pour lancer nos marchés ».

M. Sbraggia : « Vous n'avez qu'à espacer les dates des commissions des dates du Conseil Municipal. Je suis désolé mais nous devons avoir des rapports remis en temps et en heure. Cela me semble être une remarque tout à fait légitime ».

M. Luciani : « Nous admettons vos remarques, admettez aussi les nôtres de temps en temps. Vous n'avez qu'à être présents en commission, hors vous ne venez jamais ».

M. Sbraggia : « Monsieur le premier adjoint, vous n'êtes pas là pour pointer les présents ou les absents. Moi, je suis là pour participer à un débat public. Je n'ai pas les rapports suffisamment tôt, je ne peux pas en débattre ».

M. Luciani : « Je suis tout à fait d'accord mais vous pouvez débattre aussi de ces rapports en commission et vous n'y venez jamais. »

M. Sbraggia : « Je ne suis pas obligé de participer à ces commissions qui sont des outils de travail pour l'actuelle majorité. Je ne vais pas polémiquer mais... »

M. le Maire : « Nous allons répondre. S'il vous plait Madame Rossi. Il y a eu deux envois, un premier puis les marchés. Est-ce que les autres rapports ont été envoyés en temps et en heure ? »

Mme Rossi : « Oui. Le 19 juillet. »

M. le Maire : « Voilà. Là dessus, il n'y a rien à dire. Votre remarque concerne les rapports de la CAO, là où normalement vous êtes représentés. Si vous êtes présents, vous savez de quoi il s'agit et pourquoi c'est ce jour là. Ceux-là sont envoyés dans la journée, de façon à ce que vous puissiez les recevoir. Donc vous refusez de débattre parce que vous dites que le délai entre le moment où vous les avez reçus et aujourd'hui est insuffisant. On peut suspendre le temps que vous réexaminiez ces éléments et reprendre quand vous le souhaitez. C'est une façon simple de répondre à votre objection ».

M. Sbraggia : « Même si on était venus en commission on n'avait pas les rapports. Si vous voulez on peut venir en commission pour écouter la messe. Ce n'est pas normal. On doit avoir les rapports, les lire, et les travailler normalement ».

M. Luciani : « Ce n'est pas une messe. On travaille tout à fait normalement. Et pour la participation à ce travail, je crois que vous ne vous comportez pas de façon normale. »

M. Sbraggia : « Il ne faut pas non plus surestimer notre capacité à agir sur les commissions vous le savez très bien ».

M. Luciani : « Il s'agit simplement de participer. Vous ne participez pas, c'est tout. Admettez-le. Un élu doit participer au travail municipal. Sinon ce n'est pas la peine de faire des leçons à tout le monde. C'est une remarque de forme et de fond. Un élu vient en commission pour travailler, pour préparer le conseil municipal, qu'il soit de l'opposition ou de la majorité ».

MM. Ferrara et Sbraggia quittent la séance.

M. le Maire : « En ce qui concerne les marchés publics, le conseil municipal sera reconvoqué et examinera ces données dans quelques jours. Il y aura un autre conseil municipal, la semaine prochaine pour que l'on puisse passer ces marchés pour que la ville ne soit pas pénalisée par un mouvement d'humeur ou par une remarque. Moi, je suis respectueux des règles. Aujourd'hui on remet en cause la règle pour marquer le coup. On va fixer la date tout de suite. Je vous propose, mercredi 31 juillet, à 14h, pour passer ces marchés là. Nous prenons acte qu'il s'agit d'un coup politique et nous répondons par la démocratie. Quand l'opposition dit quelque chose, on l'écoute. Ce qu'on regrette, c'est que nous ne les voyons jamais. On va continuer à exercer notre fonction démocratique. Je demande une suspension de séance. Je ne vais pas abuser du temps des uns et des autres. Il y a des gens absents, des gens malades. On va suspendre 5 minutes pour prendre une décision.»

Reprise de la séance.

M. le Maire : « On va prendre une décision, après concertation. Aujourd'hui, il y a une contestation sur l'envoi des rapports relatifs aux marchés publics, même si d'habitude cela se passe ainsi, l'opposition fait une remarque, il faut en tenir compte, on ne va pas délibérer sans l'opposition, cela ne nous ressemble pas. On va reporter le conseil municipal, on va fixer une date... Je lis le texte, Mme Rossi, nous avons trois jours à partir d'aujourd'hui pour tenir une nouvelle séance. Je suis sensible aux remarques qui sont faites. La prochaine séance se tiendra mercredi 31 juillet à 14h00. Si cela vous convient. Cela est fait dans un souci de transparence et dans un souci d'associer l'opposition, même si leur présence en commission et en réunion fait défaut. Nous ne travaillons pas seuls, nous souhaitons que l'opposition puisse travailler et faire des propositions et nous déplorons ce départ, tout cela pour marquer un coup politique. Nous respectons tout le monde, et nous prenons la solution la plus adéquate pour montrer aux Ajacciens que les élus sont au service de la population. »

M. Digiacomì : « Rien à dire, sur ces propos Monsieur le Maire, vous avez précisé le cadre dans lequel la majorité souhaite travailler. Mais il faut bien préciser les raisons pour lesquelles ce conseil municipal est reporté, pourquoi les rapports sont arrivés à la date du 24 juillet, car la commission d'appel d'offres a eu lieu le 23. Ce n'est pas une erreur de l'administration ni une volonté de la majorité de ne pas transmettre les documents, il faut être précis, les choses se passent toujours dans ces conditions, et cela n'a jamais posé de problèmes particuliers. Il faut le dire avant de nous quitter. »

M. Luciani : « C'est exactement ce que j'allais dire, les dossiers dont on a demandé le rapport, sont des marchés à attribuer. Il s'agit d'une série de dossiers, qui étaient passés en commission d'appels d'offres la veille, et jusqu'à présent l'opposition a toujours admis cette pratique, pour permettre de gagner un mois dans la mise en œuvre des marchés, parce que si on attend le conseil municipal suivant, il faudra attendre un mois. On peut contester la méthode, mais il ne fallait pas l'accepter jusqu'à maintenant et attendre de faire un coup politique aujourd'hui, parce qu'ils ont compté le nombre de personnes présentes, sachant qu'en partant il n'y aurait plus de quorum. C'est comme ça que cela a été fait pour faire un petit coup politicien. Monsieur le Maire dit qu'il faut travailler avec tout le monde, oui, mais c'est eux qui ne veulent pas travailler avec nous. Ils ont compris qu'en partant à deux, le quorum était défaillant, sinon, ils seraient restés. Et, l'un d'entre eux est membre de la commission d'appel d'offres et qui ne vient pas, il n'assiste à aucune réunion de la commission d'appel d'offres et à aucune réunion de travail. C'est décisif. Nous sommes là, pour travailler au service des Ajacciens, que ce soit l'opposition ou la majorité. Le conseil

municipal est l'assemblée délibérante qui traite des affaires de la commune, la commune délibère des affaires de la population et pas de l'état d'esprit de Monsieur tel ou tel. »

M. Parodin : « Ne répondons pas à un coup politique par un autre coup politique, votre position, Monsieur le Maire, était plus intéressante pour les Ajacciens, on veut que l'opposition soit là, car nous avons besoin des débats. Sur la forme, il y avait des petits problèmes, car la commission s'est réunie tard, ils avaient tout de même raison de dire qu'ils n'avaient pas eu le recul nécessaire et le temps nécessaire pour travailler ces dossiers. Pourquoi entrer dans une polémique supplémentaire par un autre coup politique. Vis-à-vis de l'opinion, je pense que ça ne vaut pas le coup de rentrer dans une polémique. »

M. le Maire : « Nous sommes tous fatigués, car nous avons beaucoup travaillé, on ne comprend pas bien cette réaction ce soir. Il faut dire qu'il y a eu beaucoup de travail effectué pour le Tour de France, par rapport au dernier conseil communautaire... Mais mercredi, nous reprendrons cela. »

M. Pantaloni : « L'opposition nous fait des reproches, je pense que c'est injustifié, et lorsque nous étions dans l'opposition, nous n'avons jamais eu cette attitude. Aussi bien dans les CAO que dans les commissions. Dans l'intervention de notre opposant, ce que me gêne le plus, c'est l'appréciation portée sur les commissions de travail. Ces commissions existent au Sénat, à l'Assemblée Nationale, dans tous les départements, dans toutes les régions et communes. C'est la base de la vie politique réfléchie, tranquille, mesurée, on fait des propositions, on écoute l'opposition, on se fait entendre aussi. Cela me chagrine que l'on ait un avis négatif sur ce qui est la base de la démocratie. Il ne peut pas y avoir de démocratie sans cela. »

M. le Maire : « Merci à tous, et nous nous retrouvons mercredi. »

Monsieur le Maire lève la séance.